PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8/11/24

Étaient présents :

- Les enseignants: Mmes DEWITTE, DOBROSAVLJEVIC, BIELEC, PAIN,, AMICHAUD, Mmes NIEDOSZEWSKI, THOS, GERMOND LOPEZ, PERREAL,LHONEUX M. DELANNOY.
- Mmes TODESCO, FERREIRA (ATSEM)
- Mme LEDOUX (Adjointe aux affaires scolaires)
- Les parents d'élèves : Mmes BAHU, BONNEAU GIROD, LETE, ARDISSONNE, JANIN, BIDAULT, DROUIN, CAULLERY, DIBON

Etaient excusés : M. BUTEL (IEN de la circonscription de Gouvieux)

M. Le MAIRE: M. LAFOREST

Mme BLANQUE, M.GEBBIA (Parents élus)

VALIDATION DU DERNIER CONSEIL ECOLE 11 /06/24

1) Présentation du nouveau conseil d'école.

Rappel des résultats des élections de parents d'élèves par correspondance à 100% 52,38 %de participation (165 votants sur 315 Inscrits). 10 postes pourvus. 10 parents titulaires, 1 suppléante.

2) Vote du règlement intérieur 2024/2025.

Règlement voté à l'unanimité.

Il sera envoyé à tous les parents via l'ENT et à conserver.

A noter dans ce règlement intérieur 2024/2025 :

Prévention dans la lutte contre le harcèlement

Notre école se doit de réaliser un plan d'actions pour prévenir et lutter contre le harcèlement en milieu scolaire ; il doit mentionner les risques liés au harcèlement et définir les moyens mis en œuvre pour éviter que les élèves ne soient victimes (cibles) et/ou auteurs (intimidateurs).

Notre école a désigné un enseignant référent dans le cadre du programme pHARe de lutte contre le harcèlement à l'école. Conformément à ce programme, l'équipe pédagogique devra à terme mettre en œuvre 10 heures annuelles d'apprentissages consacrées à la prévention du harcèlement entre élèves. L'équipe pédagogique est soutenue par l'équipe ressource de la circonscription.

Face à une suspicion de faits liés au harcèlement, l'équipe pédagogique se doit de réaliser le plan d'actions suivant :

- consulter les différents partenaires (famille de l'élève-cible comprise) ;
- présenter les grilles des signaux faibles à compléter ;
- croiser les regards afin de qualifier la situation;
- ouvrir le protocole départemental « Harcèlement » de référence.

En cas de situation de harcèlement, l'équipe pédagogique prend contact avec l'équipe ressource de circonscription dans les plus brefs délais, par téléphone ou via l'adresse suivante : phare.gouvieux@ac-amiens.fr.

L'équipe ressource engagera les principes issus de la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)

Décret du 14/08/2023

Art. 1er. – Après l'article R. 411-11 du code de l'éducation, créé par le décret du 14 août 2023 susvisé, il est inséré un article R. 411-11-1 ainsi rédigé : « Art. R. 411-11-1. – Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Pas de collations /gateaux à la récréation de 15h15 (goûter à 16h30)

3) Effectifs groupe scolaire 2024/2025.

CYCLE I	<u>71</u>
PS	<u>26</u>
MS	<u>20</u>
GS	<u>25</u>
CYCLE II	<u>91</u>
CP	<u>36</u>
CE1	<u>23</u>
CE2	<u>32</u>
CYCLE III	<u>59</u>
CM1	<u>29</u>
CM2	<u>30</u>
Total	221

4) Activités aquatiques 2024/2025 et vélo 2024/2025.

• 10 à 11 séances de 40 minutes pour les GS, CP, CE1 à la piscine de Chambly de septembre 2024 à juin 2025 (lundis matin)

Nous comptons sur beaucoup de parents pour aider les GS dans les vestiaires en avril 2025.

- Les séances sont gratuites pour les communes de la Thelloise, seul le transport est à la charge de la Mairie de Villers (à peu près 4000 euros)
- Activité vélo pour 4 classes cette année : CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2. Cette activité mise en place par M. Duquesnoy Fabrice (intervenant EPS sur Boran) est financée par la Mairie de Villers (1500 euros à peu près) dans l'optique du SRAV (Savoir Rouler A Vélo).

Nous souhaitons le maintien à long terme de cette intervention qui permet aux enfants d'acquérir avant l'entrée au collège, une réélle aisance à vélo, des automatismes de sécurité, de respect du code de la route.

5) <u>Évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1, CM2.</u>

Des évaluations nationales dans tous les niveaux ont eu lieu en septembre 2024. Les résultats sont analysés en conseil de cycles afin de remédier aux difficultés observées.

Les enseignantes ont rencontré les parents des élèves concernés pour faire un bilan de ces évaluations.

6) Programme pHARe

Comme le 23 juin 2023, l'école Jean Monnet a bénéficié une nouvelle fois de l'intervention du groupe pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) de la circonscription de Gouvieux pour les élèves de CP et de CE1(ils étaient encore en maternelle en juin 2023).

10 heures par classe/et par an sont à exploiter par l'équipe pédagogique sous différentes formes afin de prévenir les situations de harcèlement.

Une réunion d'informations aux familles par le groupe pHARe de Gouvieux a eu lieu ce jeudi 7 novembre de 18h30 à 19h30 afin d'expliquer le protocole de lutte contre le harcèlement et de répondre à toutes les questions concernant ce fléau.

L'école Jean Monnet adhère au programme pHARe avec un certificat de labellisation niveau 1.

Un encart sur le harcèlement est ajouté au règlement intérieur depuis octobre 2023.

Dans le cadre de la journée de lutte contre le harcèlement, un questionnaire anonyme d'autoévaluation est proposé à tous les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 visant à évaluer s'ils sont

susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire. Les élèves de Villers ont rempli ce questionnaire le 7 novembre.

RESTONS VIGILANTS FACE A CE FLEAU ET PARLONS EN TOUS ENSEMBLE!

7) Coopérative scolaire.

Bilan financier au 31/08/24: + 2516,04 euros.

Charges : 21166,62 euros dont 16692,84 euros en activités éducatives (sorties, spectacles, animations) Produits : 18669,20 euros (vente de photos, versement

La coopérative fonctionne grâce aux subventions municipales, aux versements réguliers de l'Association Pour les Élèves (APE), aux différentes manifestations, versement du comité des fêtes de Villers (400 euros) et aux cotisations des familles.

→ Nous remercions chaleureusement l'APE de Villers pour son don de 2000 euros ce jour pour la coopérative de l'école. Quel investissement de la part de toutes ces personnes!

Rappel des différentes subventions de la Mairie :

- > 39€/ enfant soit un total de 8931 € (fournitures scolaires : manuels, cahiers, matériels pédagogiques, ...)
- > 14€/ enfant (sorties scolaires)
- > 300€ (matériel EPS)
- > 9 €/ enfant (livres de Noël)
- > 765€ (prix CM2)
- → Nous remercions la Mairie qui est toujours à nos côtés pour les différents financements chaque année.

En prévision pour 2024/2025

- 15/10/2024 : Animation Kapla pour les élèves du CP au CM2 . (le 20/03/2025 pour les élèves de cycle 1)
- 21/11/2024 : Spectacle de Noël pour les maternelles : Marionnettes « la Filoche » séance pour les 3 classes.
- 21/01/2025 Animation Planètes mômes

Après-midi : « Un océan de légendes» pour toutes les classes de l'élémentaire (conférence cycle 2 et cycle 3).

29/04/2025 Animation Planètes mômes

matin: « la piste des arts» pour toutes les classes de maternelle (cycle 1).

 D'autres sorties en lien avec le nouveau projet d'école 2023/2026 seront étudiées en cours d'année malgré une augmentation de plus en plus significative du prix des cars.

-Classe découverte 2025 en Dordogne à Montignac (24)

Du 16 juin au 20 juin 2025 CM1 (Mme PAIN) + CM2(Mme PERREAL/M.DELANNOY)

Projet en cours de réalisation

Subvention municipale demandée, étudiée en Conseil Municipal le 4 décembre prochain.

8) Bilan et demande de travaux.

> Travaux effectués:

- Remplacement du revetement du tourniquet en maternelle (coût: 4000 euros)
- Remplacement de 3 sols de classe: classe 2, classe 7; classe 8 + salle des maîtres (19000 euros).
- > Télévision en maternelle
- Merci à la Mairie de Villers pour ces investissements pour notre école.

A voir (fiche de travaux déjà transmise) Nid de poules parking enseignants Piste routière

9) PPMS

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont de deux types : "Risques majeurs naturels et technologiques" et "Attentat-intrusion".

Ils font partie de la démarche globale de l'éducation à la sécurité. Ils impliquent la réalisation d'exercices adaptés pour chacun d'eux.

Les exercices organisés au cours de l'année permettent de vérifier le caractère opérationnel des PPMS et d'assurer leur validation. Des entraînements préalables permettent de préparer les élèves et les personnels à la conduite à tenir en cas de survenue d'un évènement majeur et mettre en évidence les évolutions ou adaptations à apporter aux PPMS.

Différents scénarios peuvent être programmés, du plus simple - centré sur un seul élément comme l'audition et la reconnaissance du signal d'alerte - au plus complexe, incluant par exemple la simulation d'évènements aggravants.

Ces exercices sont représentatifs d'une situation réaliste. Leur déroulement ne doit pas avoir un caractère traumatisant. Ils nécessitent une communication adaptée envers les élèves, les personnels et les parents.

 <u>2 exercices « attentats-intrusion » seront réalisés en 2024/2025</u> (le premier en octobre 2024 et le deuxième en janvier 2025)

Déclenchement de l'alarme silencieuse et lumineuse bleue : les enfants se mettent à l'abri par terre dans les classes fermées à clé, couchés par terre sous les tables, sans aucun mouvement ou bruit pendant 15 minutes et l'arrêt de l'alarme bleue.

Alarme utilisée : alarme bleue silencieuse lumineuse

• 1 exercice « risques majeurs naturels » en 2024/2025 : regroupement de tous les élèves dans une zone précise de l'établissement (ce regroupement ne peut se faire qu'en fonction des contraintes sanitaires mises en place à ce moment-là).

Alarme utilisée : Corne de brume

• 2 exercices « évacuation-incendie » en 2024/2025 (le premier en septembre 2024 et le deuxième en mars 2025) : évacuation vers l'extérieur des bâtiments.

Alarme utilisée : Alarme sonore incendie

Total: 5 exercices par année scolaire.

10) Informations diverses

- 11/11/24 Commémoration au monument aux morts en présence d'enfants.
- 19/12/24 Distribution des livres de Noël en présence du Père Noël (matin en maternelle et en début d'après- midi pour le cycle 2/3)
- 21/01/25 Animation Darny élémentaire
- 29/04/25 Animation Darny maternelle
- 21/03/25: Carnaval
- 20/06/25 : grande lessive maternelle
- 27/06/25 Fête des écoles (vendredi soir)

Fin du conseil à 19h50.

Prochain conseil: Vendredi 28 février 2025